

# **MAIRIE DE LES MESNEUX**

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2008**

### **1 – P.L.U. /INFORMATIONS A L'ISSUE DE L'ENQUETE PUBLIQUE :**

Mme le Maire a présenté au Conseil Municipal le rapport et l'avis du Commissaire Enquêteur à la suite de l'enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

Les résultats de cette enquête ont été signalés à l'ensemble de la population du village par un flash d'informations distribué dans tous les foyers.

L'approbation finale de cette révision interviendra lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal.

### **2 – VOYAGE SCOLAIRE 2008-2009 :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du voyage scolaire organisé conjointement entre la Commune et l'Ecole Primaire tous les deux ans, l'équipe pédagogique et la commission scolaire, après avoir étudié plusieurs projets, ont retenu une classe Environnement et ski Alpin à la Bresse, proposé par l'Office des Centres de Vacances et de loisirs.

Après présentation du projet et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- De retenir le projet proposé pour un séjour du 10 au 17 Mars 2009, pour un montant total de 8 635,00 € T.T.C. (transport et accompagnateurs compris),
- D'inscrire à cette classe de neige les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 soit 39 élèves, sous réserve de radiations ou d'inscriptions supplémentaires.
- De participer financièrement à ce voyage à hauteur de 50 % de la dépense totale,
- D'accepter la proposition de la Directrice de l'Ecole Primaire qui souhaite accorder aux parents une aide de 30 € par enfant sur les fonds de la coopérative scolaire,
- De demander aux parents une participation financière sur la somme restant à régler soit 210 € par enfant, avec une possibilité de règlement en deux, voire trois fois pour les familles ayant plusieurs enfants participants,
- D'inscrire la dépense au budget primitif 2009 ;
- De charger le Maire de signer la contrat avec l'ODCVL et de demander conjointement avec la Directrice de l'Ecole Primaire, les autorisations nécessaires.

### **3 – AMENAGEMENT SECURITAIRE DU VILLAGE/PRESENTATION DES PREMIERES ORIENTATIONS :**

Concernant l'aménagement sécuritaire de notre village, Mme le Maire fait un compte rendu de la réunion du 06 Novembre dernier avec la Société EGIS Aménagement, Maître d'Oeuvre pour ce dossier.

Cette réunion avait pour objectif de présenter brièvement les premières orientations d'aménagement qui seront détaillées lorsque les relevés topographiques seront connus. Nous ne manquerons pas d'informer largement les habitants de notre commune dès que nous disposerons de documents (plans, schémas, dessins...)

### **4 – QUESTIONS DIVERSES :**

- Il a été procédé à l'organisation des permanences pour la tenue du bureau de vote lors des élections prud'homales du 03/12/2008. Le bureau sera ouvert de 12 h à 18 h.
- A une demande récurrente de Mr et Mme CUMBO concernant la sécurité aux abords de leur propriété, le Conseil Municipal envisage la pose d'un panneau céder le passage. Un arrêté sera pris dans ce sens.
- Madame le Maire donne lecture des courriers de Mr et Mme HEMMER (Nuisances de voisinage) et de Mr GRIFFON Bernard (précisions concernant le PLU) et s'engage à y donner suite très rapidement.
- La date des vœux du Maire est fixée au Lundi 12 Janvier 2009 à 18 h 30.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 18 DECEMBRE 2008 A 18 H 30.**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 25 NOVEMBRE 2008 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.**

**LES MESNEUX, le 25 NOVEMBRE 2008.  
LE MAIRE,**